



**MINIME/CADET(TE)**  
 Minimes nés en 2008/2009  
 Cadet(te)s né(e)s en 2006/2007

### Adhésion club et Licence 2021-2022

<b>Adhésion club (Obligatoire)</b>		40 €	X	40 €
Au moins 1 licence obligatoire  Prendre les 2 licences est possible	<b>Licence FSGT</b> Minime (2008/2009) Cadet (2006/2007) ou	30 €		
	<b>Licence FFC</b> Pour courses route et autres compétitions FFC	52 €		
<b>CHEQUE 1</b>		=		€
(adhésion + licence)				

### Tenue club

Un coupe-vent est prêté aux jeunes pour toute la saison. La tenue club sera cependant obligatoire afin d'harmoniser nos couleurs et représenter les sponsors qui nous soutiennent. **Il appartiendra à chaque famille de s'équiper à minima d'un cuissard et d'un maillot club.** Libre à chaque famille d'opter pour l'ensemble de son choix.

COMMANDE VÊTEMENTS NEUFS fin septembre

Prêt du coupe-vent dès octobre- Restitution fin juin	30 €		30 €
<b>Chèque caution coupe-vent</b>			
<b>CHEQUE 2</b>		=	30 €
(caution coupe-vent)			

<b>Avance engagements FFC</b>	<b>(non nécessaire si compétition FSGT)</b>	
A partir de la catégorie MINIME, les 15 premiers engagements de course sur route sont à la charge du coureur, à partir du 16 <sup>ème</sup> engagement, le club les prendra à sa charge. Le coureur choisit de faire l'avance de 5, de 10 ou de 15 engagements à la signature de sa licence. Les engagements seront remboursés en fin de saison si le coureur en a effectué moins.	5 x 6.50 = 32.50	
	10 x 6.50 = 65	
	15 x 6.50 = 97.50	
<b>CHEQUE 3</b>		€
(obligatoire si compétition FFC)		

### Certificat médical

A faire remplir (ou joindre certificat médical)

Je soussigné.....  
 certifie avoir examiné ce  
 jour.....

Et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique cycliste, y compris en compétition.

Le :

Cachet et signature du médecin

Un certificat médical est valable 3 ans. Une attestation peut donc suffire lors d'un **renouvellement** de licence

**Remarque Adhésion**

L'adhésion annuelle club obligatoire, couvre les frais de goûter ou collation proposée à chaque entrainement, l'achat de la plaque de cadre et l'inscription éventuelle aux différentes compétitions FSGT. Elle permet surtout de bénéficier de tous les avantages proposés par le club (matériel - tarifs préférentiels des tenues).



## MINIME / CADET(TE) (2021/2022)

### RENSEIGNEMENT, RESPONSABILITE ET DECHARGE

Nom Prénom Date de naissance  N° licence FSGT :                      FFC :	photo	Certificat médical ou attestation  1 photo d'identité  Paiement adhésion, licence  Chèque caution coupe-vent
--	-------	--

#### Adresse et contacts

Coordonnées des Responsables	Mr/ Mme
Adresse Postale	
Adresse mail (bien lisible)	
N° tel	Portable PAPA
	Portable MAMAN
	Portable du JEUNE
	Fixe MAISON

#### Renseignements médicaux

Groupe sanguin Si connu	<b>Problème médical connu</b> <small>(Problèmes de santé, fragilité osseuse, maladie, allergie,...)</small>  ex : Asthmatique	<b>Traitement ou conduite à tenir</b>  Ex : Avoir sa Ventoline sur lui	Nom et coordonnées du médecin traitant
----------------------------	--	--	--

#### Responsabilités et décharge

Les créneaux d'entraînement sont :  
**Samedi 9h30/11h (VTT) 11h/12h (VTT des plus jeunes), le mercredi 14h30/15h30 (VTT) ou 15h30/16h30 (route benjamin/minime) ou 14h30/16h30 (route cadet)** (rdv camping de Tréompan). En dehors de ces horaires, les enfants sont sous la responsabilité de leur famille. Merci de votre ponctualité en début et fin de séance.

**Je soussigné(e).....** (\*) Entourez l'option retenue

#### Transport

**Autorise / n'autorise pas (\*)** le club TO2P à véhiculer mon enfant dans le cadre des entraînements, des stages ou des compétitions. Dans ces cas, le transport pourra s'effectuer avec le véhicule du club ou avec des véhicules individuels appartenant aux dirigeants du TO2P, aux éducateurs, aux encadrants ou aux parents des autres jeunes de l'école de cyclisme. Dans tous les cas, les parents seront, au préalable, informés du mode de transport, du nom des différents conducteurs ainsi que des lieux et horaires du convoi.

#### Sortie

**Autorise / n'autorise pas (\*)** mon enfant à rentrer seul (e) après l'entraînement. Merci d'indiquer, le cas échéant, le nom et les coordonnées des personnes habilitées à venir le chercher. ....

#### Urgences

**Autorise / n'autorise pas (\*)** le club TO2P à procéder à toutes les mesures d'urgence jugées utiles, ou à prévenir les secours et à faire transporter mon enfant vers l'hôpital le plus proche.

#### Intervention

**Autorise/ n'autorise pas (\*)** si les circonstances l'imposent, l'éventuelle intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire par le personnel de l'établissement médical.

#### Photos/ Vidéos/ Réseaux sociaux

**Autorise / n'autorise pas (\*)** le club TO2P à prendre des photos et vidéos de mon enfant dans le cadre de sa pratique sportive et de diffuser celles-ci sur ses supports de communication utilisés : Flyers publicitaires - Documents de présentation - Site Internet du club (to2p.fr) - Page Facebook du club.